

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/12/16/2021200443/justel>

Dossier numéro : 2020-12-16/25

Titre

16 DECEMBRE 2020. - Arrêté du Gouvernement wallon procédant au retrait de la concession de mines de houille d'Ouest de Mons (n° 007)

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 08-02-2021 page : 10377

Entrée en vigueur : 08-02-2021

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). La concession de mines de houille d'Ouest de Mons est retirée.

[Art.](#) 2. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.